

# Élimination des déchets d'atelier

La propreté prime



amag

# Sommaire

À quoi sert l'élimination des déchets d'atelier chez AMAG?	4
Élimination des déchets respectueuse de l'environnement avec un partenaire certifié	5
Bien triés: déchets et conteneurs	6
Aperçu des conteneurs	6
Déchets d'atelier	7
Étiquetage/marquage	7
Avoir pour élimination des déchets et forfaits pour conteneurs	8
Comment passer commande?	9
Commande classique via web	9
Commande moderne via appli	9
Commande par e-mail	9
Comment tirer profit de l'élimination des déchets d'atelier proposée par AMAG?	10

# À quoi sert l'élimination des déchets d'atelier chez AMAG?

AMAG Import SA offre à ses entreprises partenaires un service complet d'élimination des déchets d'un seul tenant. Cette solution repose sur la récupération et l'élimination en bonne et due forme de tous les produits et emballages qui s'accumulent dans un atelier. Les matériaux de base que sont l'huile usagée, le liquide de frein, le liquide de refroidissement ou une batterie de démarrage sont largement réutilisés dans de nouveaux produits après recyclage. L'objectif est de boucler autant que possible le cycle de vie des matériaux.

Toutes les entreprises chargées de l'élimination des déchets sont des sociétés de recyclage certifiées et contrôlées par la CCR. Vous bénéficiez ainsi d'un service conforme aux normes les plus strictes.

## VOS AVANTAGES EN UN COUP D'ŒIL

- Certification légale
- Solution complète avantageuse
- Partenaires reconnus
- Conseils professionnels, collecte et soutien



# Élimination des déchets respectueuse de l'environnement avec un partenaire certifié

La CCR est une entreprise spécialisée, qui élimine les déchets générés par les ateliers en Europe tout en préservant l'environnement. Tous les déchets sont conduits aux centres de recyclage compétents conformément aux prescriptions légales, qui ont été sélectionnés pour des raisons techniques, écologiques et économiques. Grâce à ce système global d'élimination des déchets, vous ne devez, en votre qualité de partenaire, vous adresser qu'à un seul et même interlocuteur. La CCR dispose du savoir-faire nécessaire en matière de recyclage et collabore étroitement avec ses partenaires opérationnels Chiresa AG et Häfeli-Brügger AG. La CCR et ses partenaires sont certifiés selon les normes ISO 9001 et 14001, sachant qu'ils respectent pleinement les exigences requises en termes d'élimination et de valorisation professionnelles des déchets.

## Contact:

**Partenaire CCR:** Tel. +41 56 267 55 55    dispo@haefeli-bruegger.ch

**CCR:** Tél. +41 71 670 12 00    info@ccr.de



# Bien triés: déchets et conteneurs

## Aperçu des conteneurs



**Fût à bonde**  
Contenu 200 l

Huile moteur et de transmission  
Liquide de frein  
Antigel  
Diluants pour peintures et vernis  
Peintures périmées à base de solvants  
Solvants  
Détergent à froid  
Mélange d'huile et d'eau  
Carburants souillés  
Résidus de solvants



**Tonneau muni d'un couvercle avec fermeture par anneau tendeur**  
Contenu 200 l

Filtres à huile et à carburant  
Piles ménagères  
Matériel contenant des graisses, chiffons de nettoyage  
Résidus de décantation  
Toners d'imprimante



**Boîte métallique petite**  
Volume 0.8 m<sup>3</sup>  
120 x 80 x 92 cm (L x l x H)  
**Boîte métallique grande**  
Volume 1.8 m<sup>3</sup>  
160 x 120 x 110 cm (L x l x H)

Filtre à air, filtre à pollen  
Pare-brise, lunettes arrière et vitres latérales  
Déchets électroniques  
Déchets en acier  
Déchets en aluminium  
Airbag et tendeur de ceinture



**Palette à cadre**  
avec 4 cadres  
Palette 120 x 80 cm,  
Cadre 120 x 80 x 40 cm chacun  
(L x l x H)

Filtre à air, filtre à pollen  
Pare-chocs de VT, coquilles de caisson de roue  
Film d'emballage  
Papier, cartonnage  
Déchets de bois



**Paloxe pour batteries**  
Volume 580 l env.  
120 x 100 x 76 cm (L x l x H)

Batteries de démarrage et du véhicule



**Conteneur IBC**  
Volume 1000 l

Huile moteur et de transmission  
liquide de frein  
Antigel



**Grille de rétention pour pneus**  
Contenu env. 70-80 pneus  
220 x 120 x 225 cm (L x l x H)

Pneus usagés sans jantes (non triés)



**Carton pour tubes fluorescents**  
Contenu env. 200 lampes  
150 x 35 x 35 cm (L x l x H)

Tubes fluorescents

Outre les conteneurs ci-dessus, nous offrons également un service professionnel de collecte d'huile moteur et de transmission, de mélange huile-eau et de contenu de séparateur huile/essence assuré par des véhicules-citernes.

### **Déchets d'atelier**

En principe, tous les déchets produits dans un atelier peuvent être éliminés par la CCR. Les déchets qui ne sont pas compris dans le concept de recyclage sont également éliminés par la CCR et facturés directement au partenaire. Nous nous réservons expressément le droit de ne pas inclure dans le concept les frais de nettoyage des fosses septiques, conteneurs ou réservoirs. Vous pouvez consulter la liste finale des articles avec les prix actuels dans le portail client CCR ou sur la «Pick-App».

<http://portal.ccrsystems.com/login/login.aspx>

<http://www.ccr-revlog.com/de/pickapp>



### **Étiquetage/marquage**

Si vous participez au concept d'élimination des déchets, vous recevrez gratuitement un lot pratique d'étiquettes adhésives. Les adhésifs endommagés ou très sales peuvent être commandés à tout moment. Commandez directement sur [werkstattentsorgung@amag.ch](mailto:werkstattentsorgung@amag.ch) ou imprimez vous-même le lot d'étiquettes adhésives et recouvrez-les d'un film.

# Avoir pour élimination des déchets et forfaits pour conteneurs

Chaque année, AMAG Import SA vous accorde un avoir, calculé sur la base de votre volume d'achats, qui vous permettra de couvrir une grande partie des frais d'élimination des déchets. Votre avoir de mise au rebut est calculé en fonction du chiffre d'affaires que vous avez réalisé avec des pièces d'origine et accessoires. Sur la base de vos achats, AMAG Import SA établit pour vous un budget annuel d'élimination des déchets qui couvre autant que possible les frais de mise au rebut.

**0,2% sur le prix d'achat de pièces d'origine**

**0,6% sur le prix d'achat d'accessoires**

Lors de chaque intervention, la société CCR débite directement les frais d'élimination de votre budget. Dès que votre avoir est épuisé, les frais d'élimination supplémentaires sont directement facturés à l'entreprise. Vous pouvez consulter votre solde de points actuel en ligne à tout moment. Une liste de prix actuelle pour des produits recyclables peut également être consultée sur Internet ou la «Pick-App» (<http://www.ccr-revlog.com/de/pickapp>).

Un forfait de déplacement unique et modique sera facturé pour l'enlèvement des déchets. Pour l'enlèvement de quantités minimales (jusqu'à CHF 200.-), un forfait de déplacement majoré sera exigé. Afin d'éviter des frais inutiles, nous vous recommandons donc de ne pas saisir d'ordre d'élimination des déchets tant que vous n'avez pas suffisamment de matériel à éliminer.

Le choix du bon conteneur est important pour stocker et transporter vos déchets en toute sécurité.

En tant que fournisseur d'un seul tenant, nous vous proposons là encore la solution adaptée. Si vous ne disposez pas de vos propres conteneurs, vous pouvez les louer moyennant un forfait selon la taille de votre entreprise. En début d'année, ce forfait sera débité directement de votre compte d'élimination des déchets. Vous pouvez alors utiliser les conteneurs et les combiner en fonction de vos besoins. Si ces derniers devaient nettement dépasser le montant forfaitaire, nous nous réservons le droit de déduire les coûts supplémentaires de votre crédit d'élimination.

## BON À SAVOIR

- L'accès au point de chargement doit être adapté aux camions. Le chargement s'effectue à l'aide de chariots à fûts et à palettes, ce qui exige un emplacement plat et fixe.
- Il faut éviter les points de chargement multiples. Le conducteur n'est pas responsable de la collecte des déchets.
- Les déchets en vrac (à l'exclusion des pneumatiques) doivent être déposés dans des conteneurs adaptés au transport.
- Tous les conteneurs de transport proposés dans le système sont remplacés. Le transport de retour des conteneurs clients n'est pas possible.
- Les conteneurs de transport doivent être prêts à l'expédition et propres. Les fûts défectueux ou non étanches qui contiennent des déchets dangereux ne sont pas transportés.
- Il est interdit d'utiliser des fûts à bonde ouverts comme conteneurs de transport (prescriptions légales en matière de transport et risque d'accident ou de blessure).
- Lors du chargement des déchets, vous êtes tenu d'apporter votre aide.

# Comment passer commande?

Nous offrons à nos partenaires trois possibilités de passer une commande. Pour votre contrôle, tous les déchets collectés sont enregistrés sur un bon de livraison et peuvent également être suivis sur le bilan personnel des déchets via Internet ou la «Pick-App».

## **Commande classique via web**

**<http://portal.ccrsystems.com/login>**

Le CCR NET vous facilite la gestion administrative et vous permet d'être toujours à jour. Une fois l'enregistrement effectué, il suffit d'un clic pour vous retrouver dans CCR NET sur votre page personnelle. Vous y trouverez toutes les informations dont vous avez besoin pour créer un ordre, commander des conteneurs ou simplement consulter l'état actuel de l'élimination de vos déchets. Si vous avez des problèmes ou besoin d'aide, veuillez nous contacter à l'adresse [info@ccr.de](mailto:info@ccr.de) ou par téléphone au +41 71 670 12 00.

## **Commande moderne via appli**

**<http://www.ccr-revlog.com/de/pickapp>**

Coordonnez l'élimination encore plus facilement avec notre application intuitive pour les appareils Android et iOS. Il vous suffit d'utiliser la sélection par images des marchandises à éliminer et automatisez votre proposition de collecte en fonction des commandes d'élimination passées. En outre, vous disposez toujours d'une vue d'ensemble de votre budget actuel, des dépenses déjà enregistrées et de la liste de prix actuelle. Téléchargez l'application gratuitement depuis le Store et connectez-vous dès aujourd'hui avec vos données d'accès habituelles.



Si vous avez besoin d'aide, veuillez contacter la CCR à l'adresse [info@ccr.de](mailto:info@ccr.de) ou par téléphone au +41 71 670 12 00.

## **Commande par e-mail**

Pour une planification idéale et un contrôle permanent de votre budget, nous vous recommandons de faire appel à des solutions numériques. Notre partenaire CCR se fera également un plaisir de prendre vos commandes par e-mail à l'adresse à [dispo@haefeli-bruegger.ch](mailto:dispo@haefeli-bruegger.ch).

Si vous avez des questions concernant la commande, veuillez contacter le partenaire CCR par téléphone au +41 56 267 55 55 55.



# Comment tirer profit de l'élimination des déchets d'atelier proposée par AMAG?

Afin de bénéficier d'une élimination en bonne et due forme avec nos partenaires, veuillez contacter votre service externe ou nous contacter directement via [werkstattentsorgung@amag.ch](mailto:werkstattentsorgung@amag.ch). Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous remercions de votre collaboration et nous réjouissons à la perspective d'affaires lucratives.

L'équipe d'élimination des déchets à l'atelier

AMAG Import SA  
Group Aftersales/Services  
Dällikerstrasse 26-36  
8107 Buchs ZH  
[werkstattentsorgung@amag.ch](mailto:werkstattentsorgung@amag.ch)

Sous réserve de modification.

